

La téléconsultation en médecine générale en Belgique francophone

PRIAUD C. ET KACENELENOGEN N.

¹Assistant en Médecine générale, ULB
²Département de Médecine générale (DMG), ULB

Promoteur : KACENELENOGEN N.

Mots-clés : téléconsultation , qualité des soins, médecine générale

INTRODUCTION

La téléconsultation existe depuis des années en Belgique, mais par manque de cadre juridique et de remboursement elle était peu utilisée jusqu'à la crise sanitaire du coronavirus. Suite à l'épidémie, le gouvernement Belge a mis en place en mars 2020 des mesures exceptionnelles.

La téléconsultation a été imposée aux médecins sans que ceux-ci n'y soient préparés.

MÉTHODOLOGIE

Une revue de littérature sur le sujet et une étude qualitative ont été réalisées. Afin d'obtenir un échantillon le plus représentatif de la profession, un guide d'entretien sous forme de questionnaire anonyme à réponses ouvertes en ligne a été diffusé à travers différents canaux les moins sélectifs possibles (mails, appels, Facebook) à des méde-

cins généralistes francophones en Belgique. Le questionnaire comprenant quatre questions ouvertes et des questions démographiques visait à interroger les médecins sur leurs ressentis face à l'impact de la téléconsultation sur la qualité des soins. La saturation externe des données a été atteinte.

RÉSULTATS

161 médecins généralistes francophones dans 6 provinces ont répondu au questionnaire dont 80 femmes et 81 hommes. Quelques mois après les débuts de la généralisation de son utilisation, une majorité des médecins l'utilise encore. Ils sont dans l'ensemble satisfaits de la téléconsultation du fait de son côté pratique et flexible. Mais ils restent inquiets par la possibilité d'erreurs de diagnostic due à l'absence d'examen physique.

CONCLUSION

La grande majorité des médecins ont adopté la téléconsultation à leur pratique quotidienne depuis mars 2020. Elle possède à la fois des avantages et des inconvénients. Ces derniers doivent être encore étudiés afin d'être minimisés au maximum. Nous pouvons considérer la téléconsultation comme un atout supplémentaire à l'accès aux soins qui n'a pas pour but de se substituer aux consultations en présentiel.

CORRESPONDANCE :

cyril.priaud@ulb.be